



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A RABAT
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE
LE 21 RABII I (18 OCTOBRE 2022)**

*_*_*

I- La Ministre de l'Economie et des Finances a présenté un exposé sur les orientations générales du projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2023.

II- Le Conseil a adopté les projets de textes juridiques et les accords internationaux suivants :

Projet de Dahir

- **Projet de Dahir n° 1.22.63** relatif à la navigabilité et à la sécurité aérienne des aéronefs militaires.

Projets de loi organique

1. **Projet de loi organique n° 13.22** modifiant et complétant la loi organique n° 100-13 relative au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.
2. **Projet de loi organique n° 14.22** modifiant et complétant la loi organique n° 106-13 portant statut des magistrats.
3. **Projet de loi organique n° 48.22** modifiant et complétant la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

Projets de décrets relatifs au domaine militaire

1. **Projet de décret n° 2.22.816** modifiant et complétant le Dahir n° 1.57.015 du 13 jourmada II 1376 (15 janvier 1957) fixant le traitement des personnels militaires à solde mensuelle des Forces Armées Royales.
2. **Projet de décret n° 2.22.687** pris pour l'application de la loi n° 43.20 relative aux services de confiance pour les transactions électroniques.
3. **Projet de décret n° 2.22.613** modifiant le décret n° 2-58-1381 du 15 jourmada I 1378 (27 novembre 1958) fixant les conditions d'attribution des prestations familiales aux fonctionnaires, personnels militaires et agents de l'Etat, des municipalités et des établissements publics.

Accords internationaux

1. **Accord** entre le Royaume du Maroc et la République de Djibouti pour la promotion et la protection réciproques des investissements, fait à Rabat le 25 juillet 2022.
 - **Projet de loi n° 46.22** portant approbation de cet Accord.
 2. **Accord** relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Cabo Verde, fait à Dakhla le 31 août 2022.
 - **Projet de loi n° 49.22** portant approbation de cet Accord.
 3. **Convention-cadre** de coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie atomique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, faite à Riyad le 9 mai 2022.
 4. **Convention n° 173** concernant la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992, adoptée par la Conférence générale de l'organisation internationale du travail à sa soixante-dix-neuvième session, tenue à Genève le 23 juin 1992.
 - **Projet de loi n° 93.21** portant approbation de cette Convention.
 5. **Constitution** de la commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), adoptée à Dakar le 16 décembre 2009.
 - **Projet de loi n° 34.22** portant approbation de cette Constitution.
 6. **Convention** de la commission africaine de l'énergie, adoptée à Lusaka (Zambie) le 11 juillet 2001.
 - **Projet de loi n° 17.22** portant approbation de cette Convention.
 7. **Convention** arabe réglementant le transport et le transit de passagers par route entre les États arabes, adoptée au Caire le 6 septembre 2006.
 - **Projet de loi n° 45.22** portant approbation de cette Convention.
 8. **Accord de siège** entre le gouvernement du Royaume du Maroc et l'Agence universitaire de la francophonie, relatif à l'implantation de l'Académie internationale de la francophonie scientifique au Maroc, fait à Rabat le 28 mai 2022.
 - **Projet de loi n° 36.22** portant approbation de cet Accord de siège.
- III- Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, sur proposition du Chef du gouvernement et à l'initiative de la Ministre de l'Économie et des Finances, a été nommé Monsieur Mohamed BENCHAABOUNE au poste de Directeur Général du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement.